ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 47576

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de lui indiquer les mesures prises par son ministère afin de sensibiliser les enfants scolarisés au développement durable et à la protection de l'environnement.

Texte de la réponse

La stratégie nationale en faveur du développement durable, adoptée par le Gouvernement en juin 2003, souligne le rôle déterminant du système éducatif. À cet effet, une expérimentation de l'éducation à l'environnement pour le développement durable (EEDD) s'est déroulée pendant l'année scolaire 2003-2004 sur proposition du professeur Ricard, chargé d'une mission à ce sujet par le Premier ministre. Elle a été conduite dans quatre-vingt-quatre écoles et établissements secondaires répartis sur dix académies. Cette expérimentation a permis d'observer et d'analyser les pratiques des équipes retenues afin de préparer la généralisation de cette éducation à la rentrée 2004 pour tous les élèves de la maternelle au lycée. La circulaire n° 2004-110 du 8 juillet 2004, parue au Bulletin officiel n° 28 du 15 juillet 2004, précise les nouvelles orientations de cette éducation. Elle s'appuie sur les recommandations du rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale, remis en avril 2003 au ministre, et sur les résultats de l'expérimentation conduite en 2003-2004. Le site de la direction de l'enseignement scolaire du ministère publie ce bilan et divers documents relatifs à l'EEDD : http ://eduscol.education.fr/DO185/default.htm. L'EEDD constituant un thème transversal, l'ensemble des disciplines y concourt, de même que les différents dispositifs qui favorisent les actions interdisciplinaires (itinéraires de découverte, projets pluridisciplinaires à caractère professionnel, travaux personnels encadrés...) ou les actions éducatives, dont certaines font intervenir, pour la réalisation de projets, des personnels non enseignants. Afin d'accompagner la généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable, un pilotage national et académique a été mis en place. De nombreuses actions de formation au bénéfice des corps d'inspection, des formateurs et des enseignants sont également organisées au cours de l'année scolaire 2004-2005.

Données clés

Auteur : M. Bruno Bourg-Broc
Circonscription : Marne (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 47576
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 septembre 2004, page 7481

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE47576

Réponse publiée le : 30 novembre 2004, page 9464